



La FNAIM signe un partenariat avec le réseau ORPI



La Fédération Nationale de l'Immobilier, qui rassemble quelque 10 000 adhérents, œuvre au quotidien, sous l'impulsion de son Président Jean-François BUET, pour la défense et l'unité de l'ensemble des professionnels de l'immobilier en France.

Attaché à ces principes, le réseau coopératif ORPI a décidé de rejoindre la FNAIM. Fort d'un réseau de 1 200 agences, 900 associés et 6 000 collaborateurs, ORPI a réalisé 44 000 transactions sur l'année 2016. En 50 ans d'existence, il a permis à 4 millions de personnes de trouver un logement.

Pour Bernard Cadeau, Président d'ORPI, « *Il est essentiel pour nos professions immobilières d'être représentées par un syndicat fort. Nous sommes heureux de contribuer à le renforcer encore en le rejoignant ! ORPI et la FNAIM collaborent depuis de nombreuses années, il est donc naturel d'entériner aujourd'hui cet engagement mutuel avec la signature d'un partenariat. Le rapprochement entre notre réseau leader et le premier syndicat de l'immobilier nous permettra de poursuivre plus étroitement encore notre travail autour de valeurs et visions communes pour l'avenir de la profession.* »

Les nouvelles réglementations, votées ces dernières années, ont considérablement modifié l'exercice des métiers de l'immobilier que ce soit dans le domaine de la transaction, de la gestion ou encore de la location. Dans cette logique, rien de tel que la collaboration entre différents acteurs de l'immobilier. Un réseau de franchisés ou d'associés a pour but d'améliorer la performance commerciale de ses membres, grâce à des outils spécifiques. Un syndicat est, quant à lui, nécessaire pour aider ses adhérents au quotidien et les rassembler autour de valeurs communes.

« *Depuis le début de mon mandat, j'ai œuvré à fédérer l'ensemble des acteurs de l'immobilier. Après ERA Immobilier, Guy Hoquet, Côté Particuliers ou encore Stéphane Plaza immobilier, nous sommes heureux d'accueillir ORPI parmi nos adhérents. Il s'agit pour nous d'une preuve de confiance envers notre rôle de syndicat le plus représentatif des professionnels de l'immobilier en France* », déclare Jean-François BUET, Président de la FNAIM.

À propos de la FNAIM

La Fédération Nationale de l'Immobilier (FNAIM) est la première organisation syndicale des professionnels de l'immobilier en France. Ses adhérents exercent tous les métiers de la transaction, de la gestion, de la location, de l'expertise, du diagnostic, etc. Créée en 1946, elle est présente sur l'ensemble du territoire par son maillage de Chambres départementales et régionales.

La FNAIM accompagne au quotidien ses adhérents dans l'exercice de leurs activités. Elle leur dispense les formations, initiales et continues, qui différencient les professionnels FNAIM par leurs compétences et la qualité de services offerts aux particuliers. Elle veille au respect, par chacun de ses membres, de son Code d'Éthique et de Déontologie, garant de la protection des droits du consommateur.

Par sa représentativité, sa connaissance des marchés immobiliers, ses compétences juridiques et techniques, la FNAIM est un interlocuteur reconnu par les Pouvoirs Publics pour l'élaboration des politiques et des législations relatives au logement. Les statistiques qu'elle établit à partir des données recueillies auprès de ses adhérents et qu'elle diffuse gratuitement permettent de suivre au plus près l'évolution des marchés du logement en France. A la fois référence et partenaire, la Fédération veut faire partager une vision positive, équilibrée et sociale de l'immobilier. La FNAIM fait partie du Conseil National de la Transaction et de la Gestion Immobilières (CNTGI).

A propos d'ORPI

Avec près de 1 200 points de vente et 6 000 collaborateurs, ORPI est aujourd'hui le leader de son secteur. Créée à l'initiative de plusieurs agents immobiliers en 1966, l'Organisation Régionale des Professionnels de l'Immobilier est résolument engagée pour la réussite du parcours immobilier de ses clients, qu'ils soient vendeurs, acquéreurs, copropriétaires, locataires ou bailleurs. Son organisation en coopérative, singulière dans le secteur, lui confère les avantages d'un fonctionnement décentralisé et ceux d'une harmonisation stratégique et commerciale au plan national. Son Fichier Commun, véritable exclusivité sur le marché, propose plus de 80 000 biens uniques, donnant ainsi toute sa force au réseau. En développant également une offre de « Solutions Immobilières », ORPI réaffirme sa volonté d'accompagner les particuliers à chaque étape de leur projet immobilier en leur prodiguant des conseils et des services complémentaires et de qualité. En décembre 2015, ORPI s'associe avec 25 acteurs majeurs de la profession pour créer le site Bien'ici.

Suivez-nous sur les réseaux sociaux :



Contacts Presse

FNAIM

Galivel& Associés – Carol Galivel / Charlotte Roussel – 01 41 05 02 02

21-23, rue Klock - 92110 Clichy - galivel@galivel.com - www.galivel.com

ORPI

Thomas Marko & Associés

Lise Morin-Forestier : lise.f@tmarkoagency.com - 01 44 90 87 47 – 07 78 05 07 55

Juliette Kandel : juliette.k@tmarkoagency.com - 01 44 90 87 44 – 06 10 33 60 45